

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25150204***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

17 NOV. 2025

DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0875 149 440**

Nom

(en entier) : **WALIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **7011 Mons, Rue Léopold III (G.) 1A****Objet de l'acte : Révocation des pouvoirs spéciaux**

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DES ADMINISTRATEURS DU 14 OCTOBRE 2025

Résolution 1

Les administrateurs prennent la décision suivante :

Les administrateurs décident de révoquer, avec effet immédiat, tous les pouvoirs spéciaux octroyés par la Société à la société à responsabilité limitée VIP CONSULTING (y compris, sans limitation, les pouvoirs spéciaux attribués par décision du 11 octobre 2019 et publiés dans la foulée aux annexes du moniteur belge).

Résolution 2

Les administrateurs décident de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Tom Wera et Me Egor Akulov, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), chacun avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Egor Akulov
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2025 - Annexes du Moniteur belge